

# LA MÉRULE

La mérule des maisons est un véritable fléau de nos boiseries et maçonneries.

Sa propagation rapide et les dégâts qu'elle occasionne exigent une intervention dans les plus brefs délais.

De plus, ce champignon peut être la cause d'allergies chez l'homme.

## L'AGENT RESPONSABLE

Le champignon *Serpula lacrimans*, mieux connu sous le nom de mérule des maisons, est qualifié de lignivore parce qu'il se nourrit de la cellulose du bois.

Les dégâts qu'il occasionne au bois lui ont valu l'autre nom de pourriture sèche: le bois devient brun, cassant et il se fragmente en cubes.

Les conditions favorables au démarrage de la mérule des maisons sont: une certaine humidité du substrat (20 à 40 % pour le bois), un espace non ventilé et une température ambiante inférieure à 25°C.

Ce champignon se reproduit par spores microscopiques se retrouvant dans l'air ou s'accrochant aux vêtements ou aux animaux. Les spores germent en filaments (ou hyphes) qui s'enchevêtrent pour former une masse ouatée appelée mycélium. C'est le mycélium qui se nourrit du bois, provoquant ainsi sa destruction.

Progressivement la boiserie pourrit, se fragilise et les risques de rupture augmentent. Le dernier stade de développement du champignon, appelé carpophore, a l'aspect d'une «crêpe» brun-rouille parfois bordée de blanc et relativement consistante. C'est de ce carpophore que sont libérées les spores.

Sa propagation peut se faire à travers la maçonnerie (sans la dégrader) pour retrouver de la boiserie de l'autre côté. Même si le bois est sec, l'eau est transportée à travers le réseau de filaments; la mérule ne reste donc pas cantonnée la zone humide.

La mérule se développe dans l'obscurité (derrière les plinthes, dans les plafonds, sous les revêtements de sols) et, souvent, ce n'est que lorsque le bois est complètement attaqué et tombe en poussière, que l'on s'aperçoit de sa présence.

En conditions défavorables, le champignon ne meurt pas mais entre en période de latence et est prêt à se redévelopper dès que les conditions d'humidité et de température sont à nouveau favorables.

## COMMENT DÉTECTER SA PRÉSENCE ?

- Être attentif aux déformations de boiseries même minimales (chambranles, plinthes, murs, sous le tapis-plain ou sous le balatum);
- Constaté la présence de filaments ou de flocons blanc-gris d'une certaine consistance;
- Si l'attaque est déjà avancée, le bois perd de sa résistance et se désagrège en petits cubes (un objet pointu peut passer à travers). De plus, une forte odeur de champignon se répand lors du dégagement de la zone attaquée;
- Attention, ne pas confondre avec le salpêtre qui laisse des traces grasses quand la matière blanchâtre se désagrège sous la pression des doigts.
- La présence d'une poussière rouge ultra fine (sporée) sur les surfaces horizontales permet de détecter le carpophore du champignon.

## COMMENT PRÉVENIR TOUTE ATTAQUE DE CE CHAMPIGNON ?

- Éviter et supprimer toute source d'humidité: surveiller les fuites de toitures, les fuites de conduites d'eau, ventiler correctement les pièces humides (cuisine, salle de bain, buanderie...), prévenir toute humidité ascensionnelle provenant surtout des caves où les soupiroux ont été obturés;
- Éviter de stocker des déchets de bois dans les caves ou dans des débarras humides et mal ventilés;
- Traiter préventivement le bois sain avec un produit sans danger à l'usage tel que les sels de bore ou un produit à toxicité faible. Vérifier avant tout traitement que le bois n'ait pas été pré-traité industriellement (un certificat spécifiant la nature du traitement peut être exigé à l'achat de bois traité).

Voir fiche n° 78 : «Le traitement du bois».

## LE TRAITEMENT CURATIF

Il est indispensable de réaliser le bon diagnostic avant tout traitement. Une expertise par un laboratoire spécialisé coûte en moyenne 60 € et une analyse d'échantillon coûte environ 40 €.

L'expertise permet d'une part de déterminer la cause et l'ampleur des dégâts, d'autre part



Wallonie



écoconso du conseil à l'action

98 Rue Nanon, 5000 Namur

[www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be) | 081/730.730

Fiche N°66

de donner des conseils sur le traitement à appliquer et les précautions à prendre concernant la santé.

## **QUELLE EST GÉNÉRALEMENT LA PROCÉDURE DE TRAITEMENT MISE EN ŒUVRE?**

Premièrement, il faut se faire une idée de l'étendue des dégâts en dégageant les parties attaquées. Ce qui est visible n'est souvent qu'une partie de l'iceberg. Ensuite, il faut enlever et incinérer toutes les boiseries atteintes mais également traiter les murs.

Le traitement de la maçonnerie commence par un décapage du plafonnage, un brossage des briques, un passage au chalumeau pour terminer par l'injection d'un fongicide curatif. Une autre technique est le traitement «à chaud». Il consiste à augmenter la température de toutes les pièces de manière à assécher les lieux. Malheureusement, l'efficacité n'atteint pas les garanties du traitement chimique.

S'il s'agit d'un petit foyer localisé, il est possible de mettre en œuvre un traitement simple avec les précautions d'usage (masque avec filtre adéquat, gants,...).

Par contre, si le foyer est important, il est conseillé de faire appel à une entreprise spécialisée. N'hésitez pas à en contacter plusieurs et demandez leur toujours le schéma du traitement qu'ils vont appliquer. Le produit de traitement devra être précisé sur le devis.

## **CONTACTS UTILES**

### ***Laboratoires spécialisés***

#### **Institut d'Hygiène et d'Epidémiologie**

Département de Microbiologie

Section mycologie :

Madame Nolard, Monsieur Chasseur

rue Juliette Wytzman, 14 à 1050 Bruxelles

Tél : 02/642.51.24

E-mail : [mycology@iph.fgov.be](mailto:mycology@iph.fgov.be)

<http://www.iph.fgov.be/Mycology/Fr/IndexFr.htm>

#### **Université Catholique de Louvain-La-Neuve**

Service Mycologie :

Place Croix du Sud, 30 à 1348 Louvain-la-Neuve

010/47.82. 59

#### **Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux**

Laboratoire d'Ecologie végétale

Professeur Jouret

Centre Nature, bois et forêt

Avenue Maréchal Juin à 5030 Gembloux

081/62.64.20

#### **Université de Liège**

Institut de Botanique, B22

Professeur V. Demoulin

Laboratoire d'Algologie, de Mycologie et de Systématique expérimentale

Boulevard du Rectorat, 27 à 4000 Liège 1

Tél : 04/366.38.53 | Fax : 04/366.28.53

E-mail : [V.Demoulin@ulg.ac.be](mailto:V.Demoulin@ulg.ac.be)

#### **LABORATOIRE INTERCOMMUNAL de CHIMIE et de BACTERIOLOGIE**

Société coopérative à Responsabilité limitée (Association de communes)

Avenue du Maelbeek, 3 à 1000 Bruxelles

Tél. : 02/230.80.01 | Fax : 02/280.08.38

E-mail : [licb@skynet.be](mailto:licb@skynet.be)

Site Internet : <http://www.licb.irisnet.be/>

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

- La Mérule, science, technique et droit, G.I. Hennebert, Ph. Boulenger, Fr. Balon, Ed. CIACO; 1989, 196 p.
- Les ennemis naturels du bois d'oeuvre, A. Leclercq, E. Seutin, Ed. Presses agronomiques de Gembloux, 140 p.